

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/09/2016

Présents

MOREAU Catherine, GUENAULT Nathalie, ROBBE Francine, TRAVERS Laurent, GOULESQUE Céline, PELICOT Joël, MEULOT André, AUBUSSON Jérôme, RUELLE Laurent, CHESNEAU Roger, PAIN Claude, FLORENCE Aline.

Absents excusés

PANTIN Gautier pouvoir à J. AUBUSSON
POUDELET Éric, pouvoir à R. CHESNEAU
ROUMEAS Suzel, pouvoir à L. TRAVERS

Secrétaire de séance

Francine ROBBE

Présentation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) par M. BARON de la société SOLIHA (anciennement PACT d'Indre & Loire).

Cet organisme, choisi par la CCGC et pour une période de 3 ans, a pour vocation :

- L'aide à la rénovation de logements anciens pour les propriétaires modestes
- L'amélioration du bien vivre chez soi pour les personnes âgées
- La lutte contre l'habitat insalubre
- L'amélioration du parc locatif

Le programme a pour objectif d'améliorer sur 3 ans, 106 logements au sein de la communauté de communes de Gâtine et Choisses, répondant aux critères de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et 60 logements pour des habitations non éligibles aux conditions fixées par l'ANAH.

Une aide conséquente est assurée aux demandeurs qui doivent faire réaliser leurs travaux par des entreprises.

M. Meulot souligne que la difficulté réside dans le fait que le demandeur doit avancer le montant des travaux avant de recevoir les subventions.

M. BARON précise qu'il y a également des aides sous forme d'éco prêt qui peuvent être consenties.

Chaque commune aura la possibilité de proposer un élu référent pour faire du repérage, notamment pour l'habitat insalubre.

Une permanence de 2 h sera assurée alternativement à Neuillé-Pont-Pierre et à Saint-Antoine-du-Rocher, au siège de la CCGC les mardis matins, tous les 15 jours.

Fin de la présentation et départ de M. BARON à 21h10.

M. le Maire demande d'ajouter deux points en partie FINANCES au conseil de ce jour

- aide aux jeunes agriculteurs
- assainissement route du dolmen

Le conseil accepte à l'unanimité

Approbation du conseil précédent à l'unanimité.

I – FINANCES

1) Point sur les finances par F ROBBE :

A la suite de la visite de M. VRIGNON, nous présentant les difficultés de budget de la commune, nous avons reçu une lettre des services préfectoraux nous alarmant sur le sujet en nous préconisant, qu'en raison de l'endettement de la commune, il serait souhaitable de ne pas recourir à de nouveaux emprunts et de veiller à une bonne gestion des dépenses.

Néanmoins, la vente du lotissement des Rocantonelles devrait, malgré tout, améliorer les résultats, pour 2017.

2) Demande de subvention pour le projet Barillet Deschamps.

Claude PAIN rappelle qu'une première délibération a été prise le 19/04/2016 cette dernière nécessite une révision du plan de financement prévisionnel du projet Barillet Deschamps car la dotation pour le soutien à l'investissement local n'a pas été accordée et nous ne pouvons pas bénéficier de la subvention CAF.

Claude PAIN propose donc un nouveau plan de financement afin de pouvoir lancer les demandes de subventions auprès d'autres partenaires.

Il se présente comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Achat du terrain	8 000,00 €		
Frais de notaire	1 500,00 €	DETR	68 306,40 €
ETUDES	21 150,00 €	Subvention région 40%	73 306,40 €
parc public	101 316,00 €		
Reconstruction de la grange	51 300,00 €	Autofinancement	36 653,20 €
		Aide parlementaire	5 000,00 €
TOTAL	183 266,00 €	TOTAL	183 266,00 €

Le conseil approuve le plan prévisionnel de financement, autorise M. le Maire ou son Adjointe C. PAIN à effectuer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

C. PAIN précise que la décision finale de réalisation sera réétudiée en fonction de l'obtention des subventions.

Le conseil vote à l'unanimité.

3) Demande de subvention pour le City stade et réfection du terrain de tennis

C. PAIN explique qu'il est possible de solliciter une aide financière pour la création d'un city stade et la rénovation d'un terrain de tennis sur les 2 existants, le 2^{ème} terrain étant remplacé par le city stade. Les partenaires sont la région, le Pays Loire Nature et une demande d'aide sénatoriale sera effectuée.

Le plan prévisionnel se présente comme suit :

Dépenses		Recettes	
		Aide sénatoriale	5 000 €
City stade	38 639,44 €	DETR	24 193,84 €
Renovation terrain de tennis	9 748,24 €	PLN fiche n°22	9 677,54 €
		Autofinancement	9 516,30 €
TOTAL	48 387,68 €	TOTAL	48 387,68 €

Le conseil approuve le plan prévisionnel de financement, autorise Monsieur le Maire ou son Adjointe C. PAIN à effectuer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

C. PAIN précise que la décision finale de réalisation sera réétudiée en fonction de l'obtention des subventions.

4) Aide aux jeunes agriculteurs

En raison des difficultés actuelles, les jeunes agriculteurs ont été exonérés par l'état de la taxe sur le foncier non bâti et souhaitent qu'il en soit fait de même pour la taxe concernant la part communale.

Le conseil vote à l'unanimité l'exonération.

5) Assainissement Route du dolmen

Au vu du dossier présenté par la commune à l'agence de l'eau, celle-ci a refusé la demande de subvention en raison d'un linéaire dépassant les 40 m entre 2 raccordements.

M. le Maire explique le linéaire pris en compte par l'agence de l'eau et propose au conseil de faire l'assainissement promis depuis tant d'années. Ce réseau permettra à l'avenir de « shunter » le refoulement existant sous le golf. Ce dernier est ancien et posera d'énormes problèmes sous le golf en cas de désordre.

Le montant des travaux est inférieur de 34000€ à l'enveloppe prévue et après examen du budget, le montant restant pourra être financé par la somme prévue sur la ligne des gros travaux, les dépenses imprévues et un reversement d'une partie du budget de fonctionnement non utilisé.

Le conseil vote par 2 voix contre et 13 voix pour.

Explication du fonctionnement de l'Agence de l'Eau par J. PELICOT : Suite aux remarques faites, scinder le projet en deux ou revoir le dossier ne changerait pas la décision de l'Agence de l'Eau

II – URBANISME

1) DPU

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente d'une maison au 22 Moulin d'Ardree.

2) Les rocantonelles : montant de la vente du terrain site de la Paille à Val Touraine Habitat

A la suite de la première délibération, qui ne fixait pas le montant exact de la vente du terrain, le conseil est invité à délibérer sur le prix de vente fixé à 25€ du m2 pour 23391 m2 soit 584775€.

Le conseil vote à l'unanimité

III – VOIRIE

A la demande de VTH, La commission voirie s'est réunie pour donner des noms de rues au lotissement des Rocantonelles et les soumet aux membres du conseil :

- Rue Barillet Deschamps
- Rue J. Vassor
- - rue du bosquet.

Le conseil désapprouve en grande partie le nom d'une rue pour J. Vassor. Le conseil propose de donner le thème de Barillet Deschamps au lotissement en proposant des noms de rues avec ses fleurs préférées, les pensées, les cannas.

M. le Maire, suite au désaccord, propose de réunir à nouveau la commission voirie.

IV – DIVERS

A.MEULOT

Rappel de l'inauguration du centre tri tout le 29/09/2016 à 18h 30.

Fusion CCGC/Racan : Sujet difficile. Racan menace de saisir le tribunal administratif et le préfet maintient sa position. Prochaine rencontre le 28/02/2017 au siège de la CCGC.

Cérémonie du 11 Novembre : musicien pour la sonnerie aux morts au cimetière, et parcours avec dépose d'un photophore sur les 7 tombes des soldats morts au combat.

Exposition du 11 au 27/11/2016 dans la salle du conseil.

Concert dans l'église le 26/11/2016 par un professeur de piano, chorale et lecture de 2 lettres de poilus par les élèves de CM1 et CM2

C. PAIN

A assisté à l'Assemblée Générale du CPE. Le conseil départemental ne finance plus la garderie pour les moins de 6 ans car il n'a plus la compétence. C. PAIN leur conseille de faire une étude pour une garderie périscolaire qui leur permettrait de bénéficier de la prestation de service ordinaire.

Les journées du patrimoine ont été un succès. Environ 50 personnes ont fait le parcours.

Succès également pour la visite de la chapelle, environ 100 visiteurs et des adhésions à l'association.

1^{er} marché : belle affluence. Les commerçants sont contents.

J. AUBUSSON

Réunion nouveaux arrivants très conviviale, 13 familles étaient présentes sur 43 conviées.

C. MOREAU

Réunion commission culture à la CCGC le 08/09/2016. Peu de participants.

Festival des 4 vents.

Demande de simplification de la tarification de la location de la salle.

Jazz au nord : il n'y aura pas de concert dans les bars des communes, suite à une décision prise à la CCGC.

R. CHESNEAU

Voirie rue de la poste :

Compte tenu du montant trop élevé du coût des trottoirs, ils sont reportés en 2017.

Rendez-vous le 28/09 pour un nouveau devis.

Réunion du SIEIL le 26/09/2016 : il reste des remises en état d'armoires électriques à effectuer.

La borne électrique de recharge place de la Chapelle doit être mise en service avant le prochain marché.

Le SIEIL peut prendre la compétence cartographie, dans un premier temps, le réseau électrique et dans un 2^{ème} temps, les réseaux d'eaux pluviales et potables, mais cette démarche passe par une délibération du conseil municipal.

Mise en place demandée de 2 candélabres, à la Gaitrie et place de la chapelle.

Reconduction pour 2017 des tarifs électriques.

A. FLORENCE

Demande ou en est l'éclairage chemin des baratteries et chemin entre le grand clos et le clos de la cure.

L'éclairage chemin des baratteries est difficile à réaliser selon R.CHESNEAU qui avait pris rendez-vous avec ERDF. Une alternative énergie renouvelable est demandée.

R. CHESNEAU reporte l'examen de la situation en 2017

Demande si les nouveaux horaires du centre tri tout ont été pris en compte. Ils restent inchangés jusqu'en 2017. Ensuite l'examen d'un changement devrait être envisagé.

J. PELICOT

Demande combien va coûter l'intervention de SOLIHA à la CCGC. M. le Maire lui indiquera le montant ultérieurement.

Demande également qui paie l'installation du piano, Monsieur le Maire répond que c'est la mairie.

L. RUELLE

Réunion communication à la CCGC le 22/09/2016 : peu de participants.

Présentation du nouveau site internet et mise en service courant octobre ainsi que le bulletin les dix comme une.

La fusion CCGC/Racan ralentit la sortie de certains documents.

Réunion téléthon le 03/10/2016 à 20h30.

Demande d'élargissement rue de la chabottière et route du dolmen

N. GUENAULT

Lors de la réunion des nouveaux arrivants, l'un d'eux a posé la question du débit internet.

Il serait peut-être souhaitable de prendre une délibération pour acter le manque de réseau en y joignant les demandes écrites des riverains en commune et aussi en CCGC.

M le Maire accepte de faire la démarche, parallèlement Monsieur le Maire écrira à la Vice-Présidente en charge du haut débit pour le département.

Fin de conseil à 23h

Prochain conseil le 27/10/2016 à 20h30

